

PREVOST

BULLETIN DE GARANTIE

BG19-07 [État]

DATE : Mai 2019	SECTION : 12 SYST. PNEUMATIQUE ET FREINAGE
EXPIRATION: Mai 2021	
SUJET : VÉRIFICATION DU DÉGAGEMENT DES BOYAUX DE FREINS – VÉHICULES AVEC SUSPENSION INDÉPENDANTE	

Version initiale [État]

2019-05-10

APPLICATION

<i>AVIS AUX CENTRES DE SERVICE</i>		
<i>Vérifier que le bulletin s'applique au véhicule à l'aide de SAP ou de Garantie en ligne disponible sur le site web de Prevost, sous la rubrique Service / Garantie.</i>		
Modèle	VIN	
Autocars H3-41, H3-45 Année modèle: 2013 - 2019	Du 2PCH33499 <u>DC71</u> 2235 jusqu'au 2PCH33490 <u>KC71</u> 0421 incl.	
Maisons motorisées H3-45 VIP Année modèle: 2012 - 2019	Du 2PCVS349X <u>CC71</u> 1910 jusqu'au 2PCV33499 <u>KC72</u> 0531 incl.	
XLII-45 Entertainer Année modèle: 2012 - 2013	Du 2PCYS3494 <u>CC73</u> 5133 jusqu'au 2PCYS3498 <u>DC73</u> 5489 incl.	
X3-45 VIP à usage commercial Année modèle: 2014 - 2019	Du 2PCCS3497 <u>EC73</u> 5494 jusqu'au 2PCCS3490 <u>KC73</u> 6420 incl.	
Maisons motorisées X3-45 VIP Année modèle: 2012 - 2019	Du 2PCBS3499 <u>CC73</u> 5070 jusqu'au 2PCBS3498 <u>KC73</u> 6421 incl.	
Autocars X3-45 Année modèle: 2012 - 2018	Du 2PCG33496 <u>CC73</u> 5241 jusqu'au 2PCG33497 <u>JC73</u> 6315 incl.	
Autocars X3-45 Année modèle: 2017 - 2018	Du <u>4RKG</u> 33491 <u>H973</u> 7417 jusqu'au <u>4RKG</u> 33499 <u>J973</u> 7512 incl.	
Autocars X3-45 incomplets Année modèle: 2017 - 2018	2PCS33491 <u>HC73</u> 6203 2PCS33494 <u>JC73</u> 6296 2PCS33497 <u>HC73</u> 6206 2PCS33496 <u>JC73</u> 6297	
Ce bulletin n'est pas nécessairement applicable à tous les véhicules ci-haut mentionnés, certains peuvent avoir été modifiés avant la livraison. Les propriétaires de véhicules visés par ce bulletin seront avisés par une lettre indiquant le numéro d'identification de chaque véhicule concerné.		

DESCRIPTION

Sur les véhicules visés par ce bulletin, vérifiez que le dégagement entre les boyaux de freins de la **suspension indépendante** (IFS) identifiés dans la procédure et un support est suffisant.

Si nécessaire, il faudra modifier la position du boyau afin d'obtenir le dégagement minimum suffisant. Dans certain cas, si des traces de frottement et d'usure son présentes, il sera nécessaire de remplacer le boyau endommagé.

Il y a deux boyaux à inspecter, soit un de chaque côté du véhicule.

MARCHE À SUIVRE



DANGER

Stationner le véhicule de façon sécuritaire, appliquer le frein de stationnement, arrêter le moteur. Avant de travailler sur le véhicule, placer le commutateur d'allumage à la position OFF et déclencher les disjoncteurs principaux équipés d'un dispositif de déclenchement manuel.

Sur les véhicules de type Commuter, placer le commutateur principal d'alimentation à la position OFF.

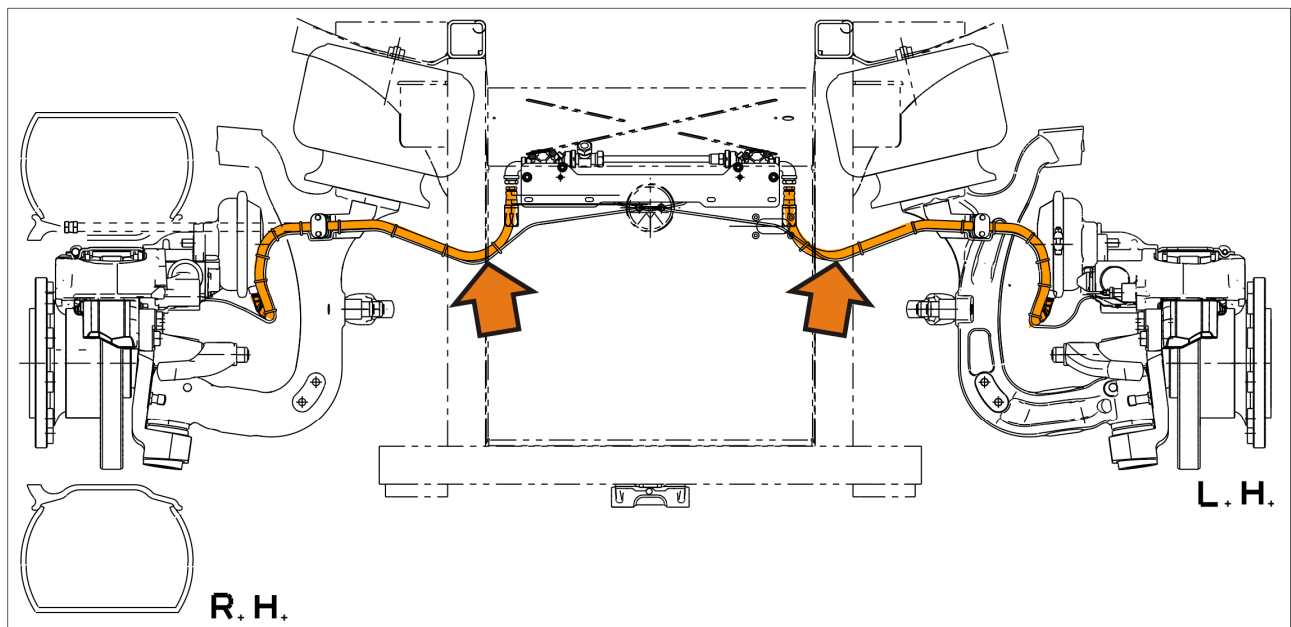


FIGURE 1 : INSPECTER LES DEUX BOYAUX IDENTIFIÉS SUR L'IMAGE

PARTIE 1 - VÉRIFICATION DU DÉGAGEMENT

1. Vérifier le dégagement entre le boyau de freins et l'arrête du support à l'endroit identifié sur l'image.

Le dégagement doit être de 12mm (1/2 pouce) MINIMUM

Vérifier deux (2) boyaux, soit un boyau par coté

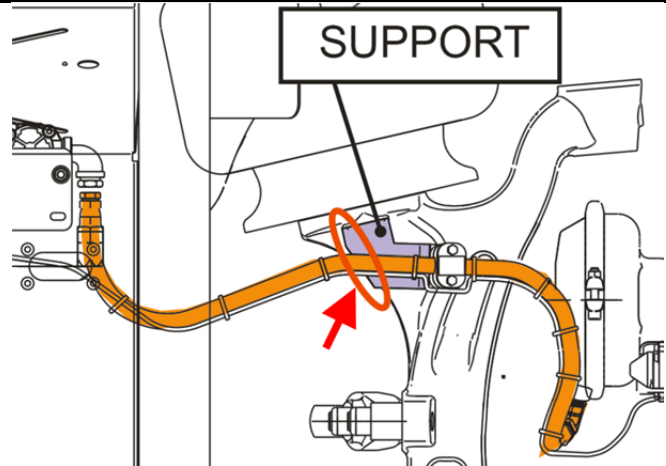


FIGURE 2 : COTÉ CHAUFFEUR



FIGURE 3 : IL Y A UN RISQUE DE FROTTEMENT À L'ENDROIT IDENTIFIÉ

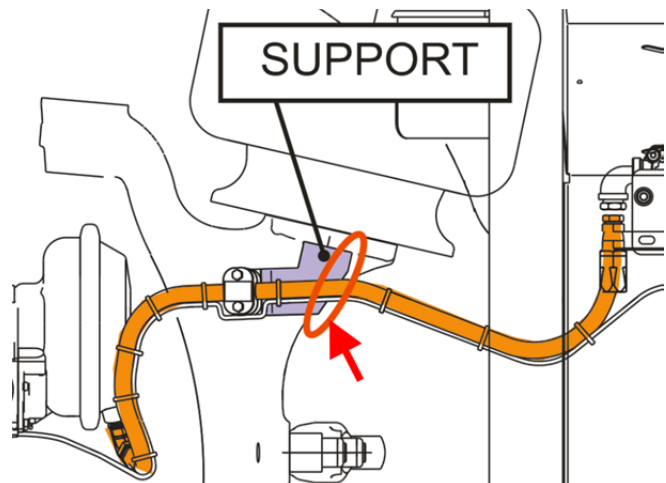


FIGURE 4 : COTÉ TROTTOIR

2. Si le dégagement est **d'au moins 12 mm**, **aucun ajustement** n'est nécessaire.
3. Si le dégagement est **inférieur à 12 mm**, il est nécessaire **augmenter le dégagement** pour éviter le frottement du boyau (voir Partie 2).
 - a) Si le boyau présente des traces de frottement et d'usure, remplacer le boyau (voir Partie 3). Il est possible qu'il n'y ait des traces que sur l'enduit noir gras Tectyl qui recouvre le boyau. Si c'est le cas, le boyau ne nécessite pas un remplacement.

PARTIE 2 – POUR AUGMENTER LE DÉGAGEMENT

4. Desserrer les deux vis (item 1) de la bride.
5. Desserrer le raccord (item 2).
6. Tourner légèrement le boyau près du raccord afin d'éloigner le boyau et obtenir le dégagement nécessaire.
7. Resserrer le raccord tout en évitant que le boyau ne pivote afin de conserver le dégagement.
8. Enlever la torsion dans le boyau en le tournant dans la bride puis serrer les vis de la bride.
9. Faites les vérifications d'usage pour vous assurer qu'il n'y a pas de fuites d'air aux raccords du boyau.

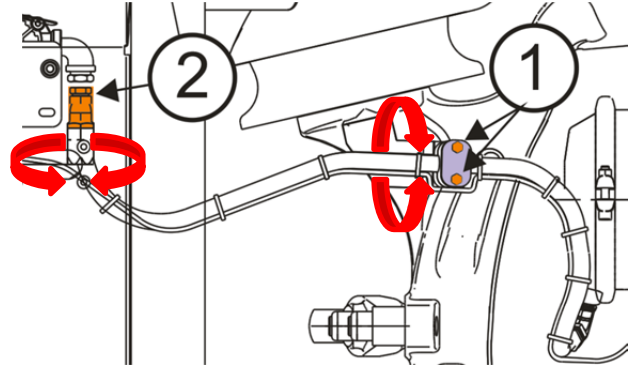


FIGURE 5



FIGURE 6

PARTIE 3 - REMPLACEMENT DE BOYAU (SEULEMENT SI NÉCESSAIRE)

MATÉRIEL

Pièces de remplacement à **commander seulement si l'inspection démontre qu'un remplacement de boyau est nécessaire.**

Commander un ensemble « WB19-07 » pour chaque boyau nécessitant un remplacement

Pièce No	Description	Qté
507664	ATTACHE DOUBLE, NYLON NOIR 50lbs	8
641903	BOYAU, FREINS 43 pouces	1

REMARQUE

Le matériel peut être commandé selon la pratique habituelle.

1. Retirer les vis de la bride (item 1).
2. Couper les huit (8) attaches de nylon et libérer le fil de capteur ABS.
3. Enlever le boyau endommagé.

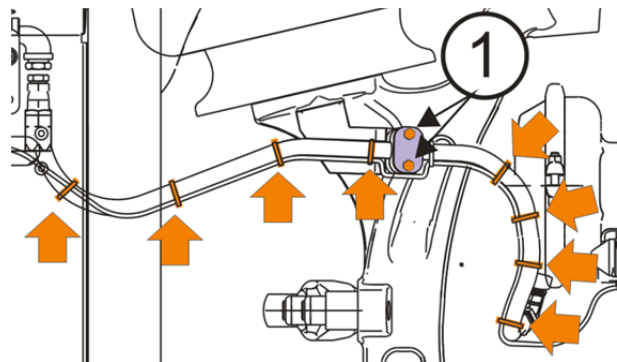


FIGURE 7

4. Installer le nouveau boyau. Attention au sens de l'installation. Le raccord ayant la partie hexagonale la plus longue va du côté du cylindre de frein.
5. Réinstaller la bride (voir figure 7).
6. Assurez-vous de respecter la règle du 12 mm de dégagement minimum tel que spécifié aux parties 1 & 2.
7. Fixer le fil du capteur ABS à l'aide de huit (8) attaches de nylon double. Placer les attaches aux endroits indiqués sur l'image (voir les figures 7 & 9).



FIGURE 8

8. Faites les vérifications d'usage pour vous assurer qu'il n'y a pas de fuites d'air aux raccords du boyau.

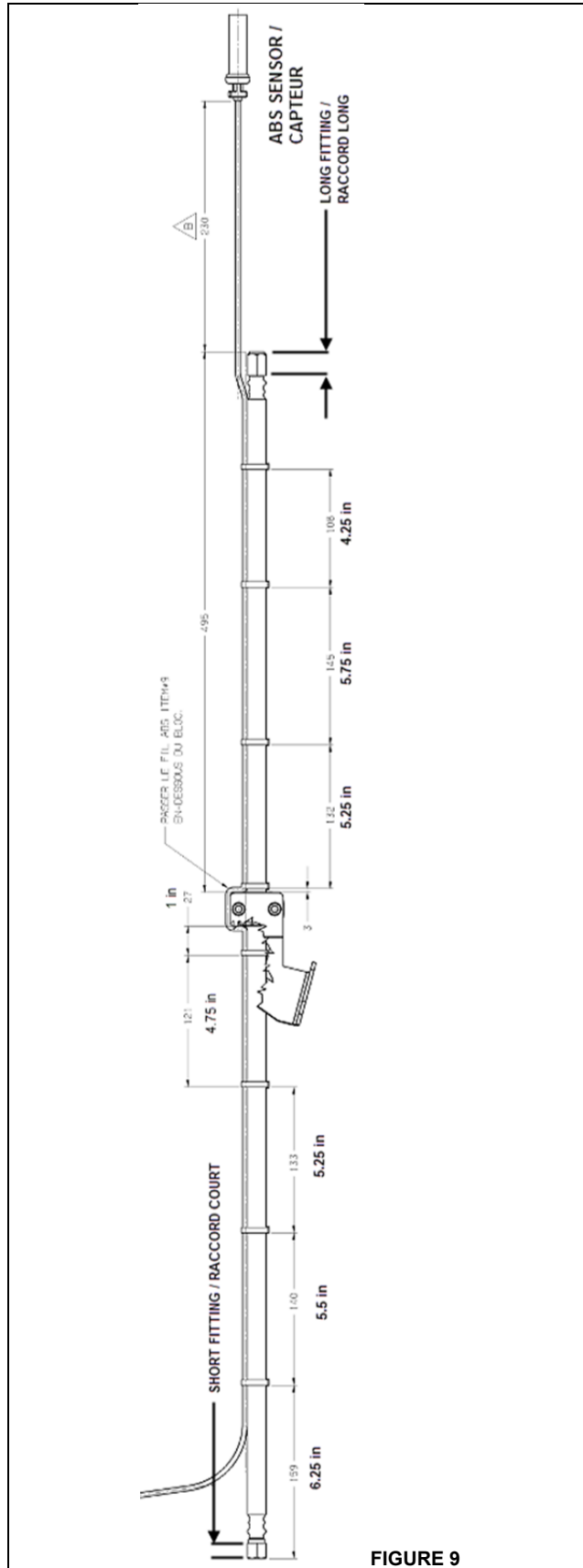


FIGURE 9

DISPOSITION DES PIÈCES

SVP NE PAS RETOURNER LES PIÈCES. **Rebuter** selon les règlements environnementaux applicables (mun./prov./féd.).

GARANTIE

Cette modification est couverte par la garantie normale de Prevost selon ce qui suit.

1) Inspection seulement (les boyaux n'ont pas été remplacés)

Nous vous rembourserons ¼ d'heure (0,25) de main-d'œuvre à la réception d'un formulaire de réclamation. Veuillez soumettre votre réclamation via Garantie en ligne, accessible sur www.prevostcar.com (rubrique Service \ Garantie). Utiliser la réclamation de type «Bulletin/Rappel» et sélectionner le «Bulletin de garantie BG19-07».

OU

2) Inspection et ajustement du dégagement de un ou deux boyaux

Nous vous rembourserons **une** heure (1,0) de main-d'œuvre à la réception d'un formulaire de réclamation. Veuillez soumettre votre réclamation via Garantie en ligne, accessible sur www.prevostcar.com (rubrique Service \ Garantie). Utiliser la réclamation de type «Bulletin/Rappel» et sélectionner le «Bulletin de garantie BG19-07».

OU

3) Inspection et remplacement de un ou deux boyaux

Nous vous rembourserons les pièces et une heure (1,0) de main-d'œuvre à la réception d'un formulaire de réclamation. Veuillez soumettre votre réclamation via Garantie en ligne, accessible sur www.prevostcar.com (rubrique Service \ Garantie). Utiliser la réclamation de type «Bulletin/Rappel» et sélectionner le «Bulletin de garantie BG19-07».

AUTRE

Bulletin VBC	N/A
Code de bris	12.03
Code de défaillance	09
Condition système	B
Pièce responsable	641903

Accédez à tous nos bulletins à cette adresse :

<http://techpub.prevostcar.com/fr/>

Ou scannez le code QR avec votre téléphone intelligent.

Propriétaire de véhicules? Contactez-nous à technicalpublications_prev@volvo.com en spécifiant comme sujet "AJOUT" pour recevoir les avis de bulletins de garantie s'appliquant à vos véhicules par courriel.

